

À l'occasion du nouvel an, Alger 16 souhaite une bonne année 2026 à tous les Algériens et annonce à ses lecteurs qu'il ne paraîtra pas Jeudi 1^{er} Janvier

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



Edition N°1420 du Mercredi 31 Décembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

DISCOURS DU CHEF DE L'ÉTAT À LA NATION DEVANT LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT

«L'ALGÉRIE EST UN ÉTAT
SOCIAL ET NOUS
N'ABANDONNERONS PAS
 CETTE ORIENTATION»

• LE PRÉSIDENT TEBBOUNE RENOUVELLE SON ENGAGEMENT
EN FAVEUR DU DIALOGUE POLITIQUE AVEC LES PARTIS

P. 3



FIN DU MANDAT (2024-2025) AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'ALGÉRIE CONFIRME SON POIDS DIPLOMATIQUE

Sous la direction éclairée du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a su imposer sa voix sur la scène internationale, défendant avec constance la paix, la sécurité et le respect du droit international.

UN TITRE DÉCERNÉ
PAR PASSBLUE
AMAR BENDJAMA
DIPLOMATE
DE L'ANNÉE 2025

ALGERIA

Pp. 4 et 5

saviez-vous

PRIX INTERNATIONAL DE MÉMORISATION ET DE PSALMODIE DU SAINT CORAN

PARTICIPATION DE PLUS DE 48 PAYS À LA 21^e ÉDITION



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youssef Belmehdi, a présidé, lundi dernier à Alger, la cérémonie de lancement des éliminatoires de la 21^e édition du Prix international d'Algérie de mémorisation et de psalmodie du Saint Coran, en prévision des phases finales qui verront la participation de plus de 48 pays. Le nombre de pays participant à cette édition, placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, s'élève jusqu'à présent à plus de 48, dont l'Algérie, a fait savoir M. Belmehdi à la presse, précisant que ce nombre devrait "augmenter dans les prochaines heures pour atteindre environ 50 pays participants", un nombre, a-t-il dit, reflétant "la promotion constante du Prix international d'Algérie de mémorisation et de psalmodie du Saint Coran à l'échelle internationale". Les épreuves qualificatives à ce concours se déroulent par visioconférence au niveau des ambassades, des

consulats généraux et des représentations diplomatiques de l'Algérie à l'étranger, sous l'encadrement d'un jury international composé de quatre jurés algériens ainsi que d'un juré de la République arabe syrienne et d'un autre du Sultanat d'Oman, selon les explications de M. Belmehdi.

Il a, dans ce cadre, souligné, que ce concours est une "opportunité pour découvrir de nouveaux récitants et des talents exceptionnels, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger", de même qu'il reflète "le niveau avancé atteint par l'Algérie au service du Saint Coran, à travers les mosquées, les écoles coraniques, les zaouïas et les instances de récitation".

Les éliminatoires qui se poursuivront jusqu'à mercredi prochain donneront lieu à la sélection de 20 candidats de différents pays, qui participeront à la phase finale de ce concours, prévue à l'occasion de la célébration de la nuit de l'ascension (Leilat El Israa Wa El Mi'raj).

LA DGSN CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION D'OFFICIERS PRINCIPAUX ET D'OFFICIERS DE POLICE

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a annoncé, lundi dernier dans un communiqué, le lancement d'un concours pour le recrutement d'officiers de police (hommes) dans onze (11) wilayas et d'un autre pour le recrutement d'officiers de police principaux (hommes et femmes) au profit des titulaires d'un master de l'enseignement supérieur en mathématiques et en intelligence artificielle (IA).

S'agissant du concours sur épreuves pour le recrutement et la formation d'officiers de police hommes, au titre de l'année 2025, la DGSN a précisé qu'"il concerne les services de police des Sûretés de wilaya de Chlef, de Blida, de Bouira, de Tizi Ouzou, d'Alger, de Djelfa, de Médéa, de M'Sila, de Boumerdès, d'Aïn Defla et de Tipasa".

Le concours sur titre pour le recrutement et la formation d'officiers de police principaux est destiné, quant à lui, aux titulaires d'un master de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme équivalent dans les domaines des mathématiques, de l'informatique et de l'intelligence artificielle (IA). Les personnes intéressées peuvent télécharger et imprimer le formulaire de participation et consulter les conditions de recrutement via le site électronique et les plateformes de communication numérique de la Police algérienne, ajoute la même source, précisant que les dossiers de candidature peuvent être déposés au niveau des sièges des sûretés des daïras ou des wilayas concernées.

FERMETURE DE DIX-HUIT DÉCHARGES ILLICITES À MÉDÉA

Dix-huit décisions de fermeture de décharges illicites disséminées à travers plusieurs communes de la wilaya de Médéa ont été prises durant l'année 2025 dans le cadre d'une vaste opération d'éradication de décharges non contrôlées, a-t-on appris, lundi dernier, auprès de la Direction de l'environnement de la wilaya.

La fermeture de ces décharges anarchiques vise à lutter contre la pollution de l'environnement, l'atteinte à la santé du citoyen et la préservation du cadre de vie des habitants, a fait savoir la directrice de l'environnement, Samira Maameri.

Selon cette responsable, l'opération d'élimination des points de dépôt illicites de déchets (restes de produits alimentaires,

emballage et autres) entamée, au début de l'année 2025, a permis d'éradiquer un nombre important de points noirs éparsillés à travers les principales agglomérations urbaines. Le plan d'action de propriété initié, à cet effet, par les autorités locales s'est traduit par l'organisation de centaines d'opérations de nettoyage, de collecte de déchets domestiques et de gravas abandonnés par des particuliers, a-t-elle ajouté.

La directrice a fait savoir que des campagnes hebdomadaires ont eu lieu durant toute l'année au niveau de l'ensemble des communes de la wilaya ayant abouti à la collecte de centaines de tonnes de déchets qui constituaient un danger pour la santé des habitants et favorisaient la dégradation du

milieu naturel. Mme Maameri a indiqué qu'un plan d'action de propriété urbaine est mis en œuvre, depuis quelques semaines, au niveau des grandes agglomérations urbaines, comme Médéa, Ksar El-Boukhari, Beni Slimane, Tablat et Berrouaghia, dans le but de préserver le cadre de vie des habitants et lutter contre toutes les formes d'insalubrité susceptibles d'impacter la santé du citoyen.

Ce plan d'action vient renforcer les campagnes de nettoyage menées régulièrement au niveau de ces agglomérations visant à éliminer une éventuelle prolifération de décharges illicites en milieu urbain, a-t-elle souligné.

AIR ALGÉRIE RÉDUCTIONS SUR LES VOLLS DURANT LE MOIS DE RAMADHAN



La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé, dans un communiqué, le lancement d'une offre promotionnelle spéciale sur les billets des vols programmés durant le mois de Ramadhan. Cette offre prévoit des réductions pouvant atteindre 50 % sur les tarifs des billets en classe économique, dont la période de vente est fixée du 29 décembre 2025 au 31 janvier 2026, pour des voyages programmés entre le 18 février et le 22 mars 2026, selon la même source.

CONCOURS INTERNATIONAL "MOIS DE LA LANGUE ARABE" UNE CÉRÉMONIE À L'HONNEUR DES ÉLÈVES LAURÉATS QUALIFIÉS

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saadaoui, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de distinction des élèves algériens lauréats qualifiés au concours international "Mois de la langue arabe", organisé par la Ligue des États arabes en partenariat avec le Conseil international de la langue arabe, sous le slogan : "Investir dans les jeunes esprits et les leaders de demain". Organisée à l'occasion de la célébration du Mois de la langue arabe, cette cérémonie a permis d'honorer 14 élèves distingués lors de ce concours international. Dans son allocution, le ministre a souligné que les résultats obtenus par ces élèves ne se résument pas à un simple classement, mais constituaient avant tout l'expression de leur talent, de leur passion pour la langue arabe et de leur attachement à la promotion de ses arts et de ses outils. M. Saadaoui a salué la créativité des lauréats, auteurs de productions

remarquables dans cinq domaines créatifs : la nouvelle, l'article, la poésie, la calligraphie et le dessin, estimant qu'ils incarnent de véritables ambassadeurs de l'éloquence et de la créativité arabes. Il a rappelé que le concours avait enregistré, lors des phases préliminaires, la participation de 2.944 œuvres issues de 2.516 établissements éducatifs. Parmi celles-ci, 1.108 travaux ont été retenus pour la phase de wilaya, avant que 605 œuvres ne soient sélectionnées pour la phase nationale, à l'issue du processus d'évaluation. La Commission nationale de sélection s'est réunie du 1er au 4 décembre afin d'examiner, classer et désigner les œuvres primées au niveau national, appelées à représenter l'Algérie lors de cette compétition internationale, a-t-il précisé.

Selon le ministre, la participation à ce type de concours contribue à renforcer les composantes de l'identité nationale chez les

jeunes, tout en permettant de découvrir et de valoriser les élèves talentueux et innovants dans les domaines littéraires et artistiques. Dans ce cadre, M. Saadaoui a réaffirmé la volonté de son secteur d'investir dans le développement des compétences des élèves et de garantir un environnement scolaire stimulant, propice à l'épanouissement des capacités créatives, conformément à l'engagement du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, de faire de l'école un espace d'éducation, de formation et d'éveil intellectuel. La cérémonie s'est déroulée en présence du conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, M. Nasreddine Bentifour, ainsi que de représentants de la communauté éducative et de plusieurs organismes nationaux.

Cheklat Meriem

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC ALGER 16

N°RC : 16/00-0909467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication

Mohamed Bouziane Khadjida

Rédaction

M. B. Khadjida
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djaffar Chilab
Cheklat Meriem
Lazelia Omar
Abir Menasria

Siège d'entreprise : ALGER 16
5, rue Saïd-Couïa, Algiers Centre
Tél. 020 10 23 68

Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité

Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 /
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.aouabia@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Algier
SIA (Centre)

DISCOURS DU CHEF DE L'ÉTAT À LA NATION DEVANT LES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT

«L'ALGÉRIE EST UN ÉTAT SOCIAL ET NOUS N'ABANDONNERONS PAS CETTE ORIENTATION»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, au Palais des Nations (Alger), un discours à la nation devant les deux chambres du Parlement. La cérémonie a débuté par la récitation de versets du Saint Coran avant l'exécution de l'hymne national.

Le Président Tebboune, a dressé un bilan global de l'action de l'État où il a réaffirmé les grandes orientations politiques, économiques, sociales et diplomatiques du pays.

■ RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS ET DIALOGUE POLITIQUE

Le Président de la République a, d'emblée, salué le rôle du Parlement dans la consolidation de l'Etat de droit, déclarant : « Je salue la dynamique qui a marqué le Parlement et lui a permis de consacrer les prérogatives du pouvoir législatif, en utilisant son droit d'initiative pour proposer des lois, notamment celles relatives à la nationalité et à la criminalisation de la colonisation. »

Il a également réaffirmé l'option du dialogue politique inclusif indiquant : « Nous répondrons, dans le cadre du dialogue, à toutes les demandes des partis politiques. »

Concernant la gouvernance, le chef de l'Etat a insisté sur la continuité des réformes : « Nous estimons que les réformes sont un processus continu visant à consacrer la gouvernance pour le peuple et par le peuple », a déclaré le Président de la République.

■ JUSTICE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le Président Tebboune a rappelé que la justice demeure un pilier fondamental de l'Etat, affirmant que « la justice sera à l'affût de toutes les formes de corruption et de dysfonctionnement, tout en protégeant les cadres intègres ». Dénonçant les tentatives de déstabilisation et de manipulation de l'opinion, le Président de la République a souligné que « les méthodes de déstabilisation, d'extrémisme, d'insultes et de dénigrement ne permettront pas d'atteindre leurs objectifs. »

■ ÉCONOMIE NATIONALE ET INVESTISSEMENTS

Sur le plan économique, le Président de la République a souligné l'entrée de l'Algérie dans une dynamique d'investissement inédite : « Nous avons réussi à intégrer notre pays dans une dynamique d'investissement sans précédent », a-t-il déclaré, précisant que « les étrangers participent à 309 projets d'investissement, ce qui constitue une réponse à ceux qui prétendent



que l'Algérie est isolée. » Évoquant les indicateurs macroéconomiques, il a ajouté : « Nous avons enregistré un recul du taux d'inflation. Notre économie est dans un état sain et stable, et ce n'est pas uniquement la réalisation du Président de la République, mais celle de tous les cadres et travailleurs de la nation. »

■ RELANCE INDUSTRIELLE ET PRODUCTION NATIONALE

Le chef de l'Etat a mis en avant le retour progressif de l'industrie nationale en affirmant : « Nous affirmons avec fierté que la politique de production nationale commence à créer une grande dynamique, après une désertification industrielle due à l'illusion de l'importation », tout en révélant que « Nous avons rétabli la part de l'industrie dans le produit intérieur brut à près de 10 %, après l'avoir délibérément abaissée à 3 %. » Dans le secteur pharmaceutique, il a affirmé que « nous assurons plus de 80 % de l'autosuffisance du marché local en produits pharmaceutiques. »

■ STARTUPS, JEUNESSE ET INNOVATION

Le président de la République a mis à l'honneur la jeunesse innovante. « Treize mille startups existent aujourd'hui en Algérie, dont certaines jouissent d'une réputation internationale », a déclaré le Président de la République, saluant l'engagement des jeunes « qui ont cru en leurs capacités et en celles de leur pays, qu'ils ont honoré à l'étranger. »

■ AGRICULTURE, RESSOURCES MINIÈRES ET AUTOSUFFISANCE

Concernant les ressources stratégiques, le Président Tebboune a déclaré que « le gisement de Gara Djebilet est devenu une réalité. Nous avons concrétisé ce qui semblait impossible », annonçant un développement majeur dans les phosphates : « Nous multiplierons par cinq nos capacités de production. » Sur l'agriculture, il a souligné que «



les agriculteurs ont créé 15 000 exploitations agricoles et influencent positivement l'économie nationale. La technologie est arrivée dans le secteur agricole. »

vaccination est une pratique ordinaire chez nous, mais exceptionnelle dans de nombreux pays. »

■ POLITIQUE SOCIALE, LOGEMENT ET POUVOIR D'ACHAT

Le Président de la République a rappelé l'engagement de l'Etat envers les catégories modestes soulignant que « l'histoire ne retiendra pas que nous avons supprimé le soutien au citoyen modeste », affirmant, par ailleurs, que « le pouvoir d'achat est relativement protégé et nous faisons face quotidiennement à ceux qui cherchent à l'éroder. » Il a détaillé les mécanismes de soutien, déclarant que « le pouvoir d'achat doit être évalué à travers le soutien des prix des denrées alimentaires, de l'eau, de l'électricité, du logement et la gratuité de l'enseignement. »

En matière de logement, il a annoncé : « nous avons réalisé un million sept cent mille logements depuis le début du premier mandat. »

■ SANTÉ PUBLIQUE ET QUALITÉ DE VIE

Le chef de l'Etat a souligné les progrès en matière de santé, déclarant que « l'augmentation de l'espérance de vie en Algérie est due à l'éradication des maladies. La

■ POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET POSITIONS DE PRINCIPE

Sur la Palestine, le Président de la République a été catégorique. « Nous resterons fermes sur notre position concernant la Palestine, nous ne changerons pas », indiquant, par ailleurs, et concernant la région, que « la solution en Libye ne peut être que celle issue des fils d'une même patrie. »

Il a également insisté sur la solidité des relations algéro-tunisiennes, soulignant que « la sécurité de l'Algérie s'étend à la Tunisie et la sécurité de la Tunisie s'étend à l'Algérie. Nous ne nous sommes jamais immiscés dans les affaires intérieures de la Tunisie soeur. » « Le président Kaïs Saïed n'est ni pas un normalisateur, et quiconque touche à la Tunisie touche à l'Algérie », a conclu le Président de la République.

Le président de la République a quitté le Palais des Nations, après avoir exprimé un discours à la Nation devant les deux chambres du Parlement.

Auparavant, le chef de l'Etat a été accueilli par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, et le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali.

R. N.

FIN DU MANDAT (2024-2025) AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

UNE DIPLOMATIE ACTIVE AU SERVICE DE LA PAIX, DE L'AFRIQUE ET DU MULTILATÉRALISME

En 2025, alors que se déroule la seconde année de son mandat non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies (mandat 2024-2025), l'Algérie a consolidé sa présence diplomatique sur la scène internationale, multipliant les initiatives stratégiques et les prises de position qui traduisent sa vision de paix, de justice internationale et de solidarité africaine. Élue avec une large majorité de voix à l'Assemblée générale, elle s'est imposée comme une voix constructive dans un contexte mondial marqué par de multiples crises sécuritaires et humanitaires.

En janvier 2025, l'Algérie a assumé la présidence tournante du Conseil de sécurité, un rôle clé qui lui a permis de fixer l'agenda de l'organe le plus important des Nations unies en matière de paix et de sécurité. Sous sa présidence, le Conseil a augmenté significativement son activité en organisant des sessions ministérielles sur des dossiers majeurs, notamment la cause palestinienne, la situation humanitaire en Syrie, les tensions au Yémen et la lutte contre le terrorisme en Afrique, démontrant une capacité d'impulsion diplomatique accrue. L'un des apports les plus remarquables de l'Algérie en 2025 est sa contribution à la consolidation du groupe A3+, qui regroupe l'Algérie, la Sierra Leone, la Somalie et la Guyana au sein du Conseil de sécurité. En sa qualité de coordinateur du groupe, l'Algérie a œuvré à faire de cette plateforme une voix africaine unifiée, capable non seulement de corriger les déséquilibres persistants au sein du Conseil, mais aussi de porter les



intérêts et les priorités du continent dans les principaux débats multilatéraux. Cela s'est traduit par l'organisation de réunions consultatives et par des prises de position communes sur les crises régionales, notamment au Soudan, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Sud Soudan, où le groupe a appelé à des cessez-le-feu, à la protection des civils et à la fin des ingérences extérieures. Cette diplomatie de coalition ne se limite pas à des déclarations : elle s'exprime également dans l'action politique, notamment par des appels réitérés au dialogue et à la négociation comme moyens prioritaires de règlement des conflits, en ligne avec la tradition diplomatique algérienne.

LEADERSHIP DANS LA LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Un des accomplissements majeurs de l'Algérie en 2025 est la mise en place des « Principes directeurs algériens » contre le financement du terrorisme à travers les nouvelles technologies, adoptés unanimement

par le Conseil de sécurité à travers son Comité de lutte contre le terrorisme. Cette initiative internationale, fruit d'une année de négociations sous la présidence de l'Algérie du comité, constitue un cadre stratégique inédit pour renforcer les mécanismes de prévention, de détection et de disruption de l'usage des technologies financières à des fins terroristes. Il s'agit d'un héritage diplomatique durable, qui porte désormais le nom de l'Algérie et qui marque son empreinte dans l'architecture internationale de sécurité.

Dans le cadre des discussions sur des thèmes géopolitiques sensibles, l'Algérie a su affirmer des positions de principe fermes tout en respectant les processus multilatéraux. Sur la question du Sahara occidental, l'Algérie s'est distanciée d'une résolution du Conseil renouvelant le mandat de la MINURSO, estimant que le texte ne reflétait pas fidèlement les principes de décolonisation des Nations unies ni les aspirations du peuple sahraoui à l'autodétermination. Cette absence de participation à la résolution a été

interprétée non comme une opposition au statu quo, mais comme une affirmation de principes diplomatiques cohérents qui privilient le droit international et la justice historique.

Sur le conflit en Ghaza, l'Algérie a également appelé à l'application pleine et entière des résolutions onusiennes, notamment celles visant à instaurer une paix durable, tout en insistant sur la nécessité de la justice pour le peuple palestinien et du respect des droits fondamentaux dans le processus de cessez-le-feu et de reconstruction.

L'année 2025 a aussi été marquée par une reconduction de l'Algérie au sein de la Commission de consolidation de la paix (CCP) pour une seconde année consécutive. Cette reconduction, dans un débat quinquennal sur l'efficacité des mécanismes de paix de l'ONU, témoigne de la confiance internationale accordée à l'Algérie pour contribuer à des stratégies de prévention et de maintien de la paix adaptées aux défis contemporains. En 2025, l'Algérie a prouvé que son rôle au Conseil de sécurité ne se limite pas à une présence symbolique : elle a multiplié les actions concrètes, promu la cohésion africaine, contribué à la lutte contre le terrorisme international, et défendu des positions de principe sur des dossiers sensibles. Son mandat se distingue par une diplomatie active, structurée et fondée sur le multilatéralisme, et par une capacité à transformer les engagements nationaux en réalisations globales, tout en renforçant la place et l'intérêt des pays du Sud au cœur des enjeux de paix et de sécurité mondiales.

G. Salah Eddine

METTRE FIN À DES DÉCENNIES D'INJUSTICE HISTORIQUE INFILGÉE À L'AFRIQUE

L'ALGÉRIE A TOUJOURS RÉITÉRÉ SON APPEL À UNE RÉFORME GLOBALE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

S'exprimant en septembre dernier à New York, le ministre d'État Ahmed Attaf a réitéré l'engagement de l'Algérie en faveur d'une réforme profonde de la gouvernance mondiale. Le chef de la diplomatie algérienne a plaidé pour une réforme indissociable du Conseil de sécurité de l'ONU et des institutions de Bretton Woods, jugeant impératif de corriger enfin "l'injustice historique" dont est victime le continent africain depuis des décennies. Ouvrant son allocution lors de la réunion ministérielle du G20 à New York, en marge de la 80e Assemblée générale de l'ONU, Ahmed Attaf a tenu à saluer le leadership "exceptionnel" de l'Afrique du Sud. Le ministre d'État a rendu hommage aux efforts constants de Pretoria pour porter la voix du continent et aligner les priorités du G20 sur les besoins stratégiques et la vision de progrès de l'Afrique. Le ministre d'État a souligné que l'adhésion de l'Union africaine (UA) en tant que

membre de plein droit, combinée à la présidence stratégique de l'Afrique du Sud, place désormais le G20 dans une position privilégiée pour impulsiver un « changement mondial inclusif ». Pour Alger, cette synergie doit impérativement servir l'intérêt général et redéfinir les priorités internationales. Cette Assemblée coïncide également avec le 80e anniversaire des Nations unies. A cet effet, M. Attaf a exhorté la communauté internationale à sanctuariser le système multilatéral, qualifiant l'ONU et les principes du droit international de « legs le plus sacré de l'humanité ». Toutefois, il a prévenu qu'une simple célébration ne suffirait pas : l'éveil des consciences face aux dysfonctionnements de la gouvernance mondiale doit désormais se traduire par des actes. Martelant qu'il est « inadmissible » de maintenir l'Afrique en périphérie des décisions globales, le chef de la diplomatie algérienne a réitéré l'urgence

d'une refonte totale du Conseil de sécurité et des institutions de Bretton Woods. Cette réforme globale est, selon lui, l'unique voie pour solder définitivement des décennies d'injustice historique envers le continent.

Pour Ahmed Attaf, l'Afrique ne peut plus se contenter de suivre le mouvement : elle doit devenir l'un des architectes de l'économie de demain. Le ministre d'État a insisté sur l'urgence de sécuriser la place du continent dans la redéfinition des équilibres financiers mondiaux.

De l'intelligence artificielle à la robotique, en passant par les énergies renouvelables, l'enjeu est clair : l'Afrique doit prendre le train des révolutions technologiques en marche. Car pour Alger, le continent ne doit plus seulement être le réservoir de ressources du monde, mais l'un de ses principaux laboratoires d'innovation.

Omar Lazela

FIN DU MANDAT (2024-2025) AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'ALGÉRIE CONFIRME SON POIDS DIPLOMATIQUE

Au terme de son mandat de deux années au Conseil de sécurité des Nations unies, l'Algérie dresse un bilan positif de son engagement diplomatique, marqué par une participation active et constructive aux travaux de cet organe stratégique.

Sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le pays a su imposer sa voix sur la scène internationale, défendant avec constance la paix, la sécurité et le respect du droit international. Durant ces deux années, le pays a œuvré pour le règlement pacifique des conflits et la prévention des crises, réaffirmant son attachement aux principes de justice et de solidarité entre les nations.

Le rôle du représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Bendjama, a été central dans cette réussite diplomatique. Par son engagement, sa compétence et sa détermination, il a porté avec force les positions algériennes, participant activement aux débats et aux négociations sur les dossiers les plus sensibles. Sa présence au Conseil de sécurité a permis à l'Algérie de défendre ses valeurs et d'influencer les décisions de l'ONU, tout en contribuant à renforcer le rôle du pays comme acteur crédible et respecté sur la scène internationale. L'un des axes majeurs du mandat algérien a été le soutien constant à la cause palestinienne. L'Algérie a affirmé sans relâche le droit du peuple palestinien à un État indépendant et viable, fondé sur des frontières reconnues internationalement, et a appelé au respect des résolutions de l'ONU relatives à la fin de l'occupation et au règlement juste du conflit israélo-palestinien.

Par ses interventions et ses démarches diplomatiques, l'Algérie a souligné que la paix au Moyen-Orient



ne peut être durable que si la justice est respectée et que les droits légitimes du peuple palestinien sont reconnus et protégés. Au-delà de la question palestinienne, l'Algérie a également joué un rôle actif dans le suivi des crises internationales, la protection des civils et la promotion du dialogue entre parties en conflit. Elle a encouragé la coopération multilatérale et le recours aux mécanismes diplomatiques pour résoudre les tensions, tout en défendant la souveraineté des États et les principes de non-ingérence. Le mandat algérien au Conseil de sécurité illustre une réussite diplomatique notable, fruit de la stratégie cohérente du chef de l'Etat et du professionnalisme du représentant Amar Bendjama. En quittant cet organe stratégique, l'Algérie laisse derrière elle un héritage solide : celui d'un pays qui combine fermeté sur ses principes et ouverture au dialogue, soutenant la paix et la justice à l'échelle internationale, et défendant sans compromis les droits du peuple palestinien.

Alger 16



UN TITRE DÉCERNÉ PAR PASSBLUE AMAR BENDJAMA, DIPLOMATE DE L'ANNÉE 2025

L'institution médiatique américaine indépendante PassBlue a décerné le titre de « Diplomate de l'année » et de « Personnalité onusienne de l'année 2025 » au représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama. Selon PassBlue, ce choix résulte du vote des lecteurs, lequel reflète, à l'instar de l'édition 2024, une profonde inquiétude face à la guerre à Ghaza. L'institution souligne que les lauréats et finalistes de ce sondage non officiel ont œuvré sans relâche pour atténuer l'ampleur des catastrophes humanitaires et politiques qui s'aggravent quotidiennement au Moyen-Orient. Aux côtés de l'ambassadeur algérien, le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a également été distingué par PassBlue pour son engagement constant en faveur des populations civiles affectées par le conflit. Fondée comme une organisation médiatique indépendante et à but non lucratif, PassBlue se spécialise dans la couverture des relations entre les États-Unis et les Nations unies, ainsi que dans les thématiques liées aux droits de l'Homme, aux droits des femmes, au maintien de la paix et aux grands enjeux internationaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

STATUT ET MANDAT

- Membre non permanent :** L'Algérie siège au Conseil de sécurité pour la période 2024-2025.
- Présidence :** Elle a assuré la présidence tournante du Conseil en janvier 2025.
- Quatrième mandat :** C'est la quatrième fois que l'Algérie occupe un siège non permanent (après 1968-1969, 1988-1989, 2004-2005).

PRIORITÉS ET ACTIONS CLÉS

- Palestine :** Une priorité absolue, avec des efforts

L'Algérie est membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour le mandat 2024-2025, une période qui se termine le 31 décembre 2025, durant laquelle elle a exercé la présidence en janvier 2025 et a activement défendu des causes comme la Palestine, tout en promouvant la paix, la réforme du Conseil et la voix de l'Afrique, renforçant ainsi son rôle diplomatique.

pour l'admission de la Palestine à l'ONU et la défense du peuple palestinien, exigeant un cessez-le-feu à Ghaza.

Réforme du Conseil : Plaidoyer pour un Conseil plus représentatif et équitable, notamment en augmentant les sièges pour l'Union Africaine (UA).

Paix et sécurité : Promotion du règlement pacifique des conflits, du dialogue et du droit international, en insistant sur la non-ingérence.

Défense de l'Afrique : Renforcement du rôle des organisations régionales et de la voix africaine

au sein du Conseil.

Lutte contre le terrorisme : Approche holistique et renforcement des capacités des pays.

ROLÉ DIPLOMATIQUE

L'Algérie a utilisé son siège pour être la "voix des causes justes", notamment en tant que porte-parole des pays arabes et africains.

Elle a mis en avant son héritage diplomatique et une approche constructive sur les dossiers internationaux.

CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

«UNE PRATIQUE POLITIQUE SÉRIEUSE ET RESPONSABLE»

L'adoption du projet de loi organique relatif aux partis politiques, lors du Conseil des ministres présidé, dimanche dernier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, suscite l'adhésion de la classe politique. Plusieurs formations y voient le signe d'une volonté sincère de l'État de refonder l'action partisane sur des bases sérieuses et responsables, marquant ainsi une étape clé dans la consolidation du processus démocratique.

Dans un communiqué officiel, le Front de libération nationale (FLN) a salué l'adoption du projet de loi, y voyant la confirmation de « la volonté politique sincère » du Président de bâti « un État fort de ses institutions ». Pour le parti, cette loi marque une « étape charnière et qualitative » dans la relance du paysage politique national. Elle doit permettre d'assainir la scène politique par des fondements d'intégrité et de transparence, mettant ainsi un terme aux « pratiques intrusives ». L'objectif affiché est d'instaurer une concurrence loyale, de rétablir la confiance dans l'action partisane et de renforcer le front intérieur. Le Mouvement El Bina s'est inscrit dans le même sillage, saluant les conclusions du Conseil des ministres. Il considère l'adoption du projet de loi sur les partis politiques comme « un nouvel acquis pour l'action partisane en Algérie ». Pour le mouvement, cette avancée est essentielle pour ancrer une démocratie véritable, conformément aux principes fondateurs de la Déclaration du 1er Novembre, engagement que le président de la République s'est attaché à parachever. Concernant la révision de la loi sur le régime électoral, décidée par le chef de l'État, El



Bina y voit une approche judicieuse. Cette décision permet, selon le parti, de garantir « un traitement approprié » de textes qui exigent bien plus qu'une simple vision administrative. Une approche globale, tenant compte des aspects politiques et juridiques, est nécessaire pour « instaurer la sécurité juridique, renforcer le consensus national et bâti la confiance » au sein de la classe politique et des citoyens. Le Front El Moustakbal a, de son côté, affirmé que les orientations issues du Conseil des ministres traduisent la « détermination de l'État à poursuivre ses réformes profondes ». Pour le parti,

l'approbation de la loi sur les partis constitue une avancée majeure. Ce texte marque une « étape qualitative » visant à moraliser la vie publique en fondant l'action partisane sur l'intégrité et la responsabilité. En ouvrant de nouvelles perspectives aux jeunes et aux compétences nationales, cette réforme ambitionne de restaurer la confiance entre le citoyen et le monde politique, tout en consolidant « la stabilité et les intérêts suprêmes du pays ». Le parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ) voit dans la réforme des partis politiques une avancée décisive pour la crédibilité de la scène nationale. Qualifiant ce projet de « socle de la démocratie véritable », le mouvement appelle à une mise en œuvre rigoureuse des amendements pour transformer durablement la pratique politique. Le TAJ a conclu en réitérant son adhésion au projet présidentiel de modernisation des institutions, jugeant ce processus essentiel pour garantir une gouvernance à la fois forte et représentative de la volonté populaire. De son côté, le parti El Karama a exprimé son vif intérêt pour les conclusions du dernier Conseil des ministres. La formation politique a particulièrement salué l'approbation du projet de loi organique relatif aux partis politiques, y voyant un levier essentiel pour dynamiser le paysage national et insuffler une nouvelle vigueur à la pratique politique. Au-delà des communiqués et des positions de principe, l'adoption de cette loi organique place désormais l'ensemble de la classe politique face à une responsabilité majeure : traduire le texte en pratiques crédibles. Car si la réforme fixe le cadre, sa réussite dépendra de l'engagement réel des partis à rompre avec les réflexes du passé. C'est à ce prix seulement que la refondation annoncée pourra dépasser l'intention pour devenir un véritable tournant démocratique.

Omar Lazela

ECOLE NATIONALE DES FONCTIONNAIRES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE SORTIE DE PROMOTIONS D'OFFICIERS ET D'AGENTS DE RÉINSERTION

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaïa, a présidé, lundi dernier à Koléa, la cérémonie de sortie de nouvelles promotions à l'École nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire (ENFAP). Cette nouvelle cuvée, composée d'officiers et d'agents de réinsertion, vient renforcer les rangs du secteur dans le cadre de la modernisation de l'encadrement pénitentiaire. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs hautes personnalités de l'État, témoignant de l'importance accordée à la formation. Outre le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaïa, étaient notamment présents la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, ainsi que le secrétaire général du gouvernement, Yahia Boukhari. Au total, l'École nationale des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire (ENFAP) a célébré la diplomation de 1 672 nouveaux fonctionnaires. Le directeur de l'école, Ramzi Azzam, a détaillé la composition de ce nouveau contingent qui se décline en trois

catégories. L'événement était marqué par la sortie de la toute première promotion d'officiers principaux chargés de la rééducation, forte de 55 cadres. Elle était accompagnée par la 30e promotion d'officiers de rééducation avec 88 membres et la 39e promotion d'agents de rééducation, qui constitue le groupe le plus important avec 1 529 diplômés. Signe de la coopération interministérielle, une promotion de cadres destinés à la direction de la justice militaire, bénéficiant du grade de lieutenant, a également été diplômée, marquant un partenariat renforcé entre les ministères de la Justice et de la Défense nationale. Le directeur de l'école, Ramzi Azzam, a affirmé que les programmes pédagogiques ont été rigoureusement alignés sur les stratégies de réinsertion déployées au sein des établissements pénitentiaires. Selon lui, cette architecture de formation répond aux exigences de la politique nationale de réhabilitation des détenus, tout en s'appuyant sur un corps professoral de haut rang. Ces encadreurs, experts et formateurs,

bénéficiant d'une solide expérience acquise lors de cursus spécialisés, tant en Algérie qu'à l'étranger. M. Azzam a précisé que le cursus de l'ENFAP repose sur un équilibre entre enseignements théoriques et stages pratiques, garantissant aux diplômés une maîtrise technique et un professionnalisme exemplaire dès leur prise de fonction. Insistant sur le respect absolu des droits de l'Homme comme pilier de leur mission, il a exhorté les nouveaux officiers et agents à s'investir avec « efficacité et efficience » dans la mise en œuvre de la politique de réinsertion, afin de favoriser le retour constructif des détenus dans la société. La cérémonie s'est poursuivie par un moment de recueillement intense. Après avoir passé en revue les carrés des diplômés, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a rendu un vibrant hommage aux martyrs du devoir national. Cette année, le choix des noms de baptême des promotions reflète la reconnaissance de l'institution envers ses cadres dévoués : la promotion des officiers supérieurs honore la mémoire de

Bitam Abdessalam, ancien directeur de l'établissement de Batna décédé en 2021. Celles des officiers et des agents de réinsertion portent respectivement les noms de Mohamed Aarab et Ahcene Baghzouz, tous deux lâchement assassinés par des terroristes, en 1994 et 2000. Suite à cela, le garde des Sceaux et les hauts responsables présents ont procédé à la remise des grades et diplômes aux majors de chaque promotion. La place d'armes a ensuite laissé place à une démonstration de force et de maîtrise : exercices de tir, techniques de combat et simulations d'interventions de haute sécurité. Les élèves ont particulièrement impressionné lors d'un exercice de gestion de crise, simulant une mutinerie déclenchée par des détenus dangereux. L'objectif, comme l'a rappelé le directeur de l'école, est de former des agents capables de rétablir l'ordre avec une efficacité chirurgicale, tout en garantissant le strict respect des droits humains et des protocoles internationaux.

O. Lazela

CHLEF, MOSTAGANEM ET TLEMCEN SONT CONCERNÉES VERS LA RÉALISATION DE TROIS USINES DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Le groupe Sonatrach a franchi, lundi dernier à Alger, une nouvelle étape majeure dans la consolidation de la sécurité hydrique nationale.

À travers sa filiale, l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (EADE), le géant public des hydrocarbures a supervisé la signature de plusieurs contrats portant sur la réalisation de trois usines stratégiques de dessalement de l'eau de mer dans les wilayas de Chlef, Mostaganem, et Tlemcen, chacune dotée d'une capacité de production de 300.000 mètres cubes par jour.

La cérémonie officielle s'est tenue au siège de la Direction générale de Sonatrach, sous la présidence du ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Industries énergétiques, M. Mohamed Arkab.

Elle s'est déroulée en présence du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, du PDG de Sonatrach, M. Noureddine Daoudi, du PDG de l'EADE, M. Lahcen Bada, du Directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), M. Mustapha Reguig, ainsi que des dirigeants des entreprises nationales chargées de la réalisation et de nombreux cadres du groupe.

Placée sous la supervision directe de l'EADE, la réalisation de ces trois infrastructures majeures concernera précisément les sites d'Aïn Ajroud, dans la commune de Marsa Ben M'hidi (wilaya de Tlemcen), de Dahra dans la commune d'El Marsa (wilaya de Chlef) et de Sidi Lakhdar dans la commune de Khadra (wilaya de Mostaganem). Ces installations viendront renforcer significativement les capacités de production d'eau potable dans des régions fortement exposées au



Le groupe Sonatrach supervise à travers l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (EADE), la signature de contrats avec plusieurs entreprises nationales.

stress hydrique. Des projets qui s'inscrivent dans le cadre de la première tranche du deuxième programme national complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Ce programme ambitieux prévoit la réalisation de six usines de dessalement de l'eau de mer, chacune d'une capacité de 300.000 mètres cubes par jour, afin de répondre durablement aux besoins croissants des citoyens en eau potable et d'anticiper les effets du changement climatique. Conformément à l'orientation stratégique visant à privilégier les compétences nationales, l'exécution des travaux a été confiée exclusivement à des entreprises publiques algériennes de référence. L'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP) prendra en charge la réalisation de l'usine de Chlef, la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI) celle de Mostaganem, tandis que Cosider Canalisations sera responsable de la construction de l'usine de Tlemcen.

En parallèle, un mémorandum d'entente a été signé entre l'EADE et l'Algérienne des eaux (ADE), traduisant une volonté claire de renforcer la coordination institutionnelle entre les acteurs clés du secteur de l'eau, de la production à la distribution.

UNE VISION HYDRIQUE À L'HORIZON 2030

Dans son allocution, le PDG de Sonatrach, M. Noureddine Daoudi, a souligné la portée stratégique de ces projets, affirmant que leur réalisation «constitue un jalon important pour la concrétisation de la vision nationale visant à porter la capacité de production d'eau dessalée à 5,6 millions de mètres cubes/jour à l'horizon 2030». Cette dynamique reflète, selon lui, «la forte volonté de l'État algérien de garantir une sécurité hydrique durable et de soutenir le développement socioéconomique à travers l'ensemble des wilayas du pays». Insistant sur l'impératif de rigueur, M. Daoudi a appelé les responsables de l'EADE et des entreprises réalisatrices à

assurer un suivi permanent et méthodique de l'avancement des travaux, afin de respecter scrupuleusement les délais contractuels et les standards techniques exigés. Il a également mis en avant l'impact socioéconomique de ces projets, précisant qu'ils contribueront «à la création d'un grand nombre d'emplois directs et indirects, en plus de soutenir les programmes de formation et de développement des compétences nationales dans le domaine du dessalement de l'eau de mer».

Le PDG de Sonatrach a rappelé que la réalisation de ces infrastructures témoigne de «l'engagement indéfectible de Sonatrach, en tant qu'entreprise citoyenne, à contribuer concrètement à

la mise en œuvre des politiques publiques de l'État», soulignant le rôle croissant du groupe dans l'accompagnement des priorités nationales, au-delà de son cœur historique que constitue la sécurité énergétique.

Dans le même esprit, le PDG de l'EADE, M. Lahcen Bada, a qualifié la signature de ces contrats de «nouvelle étape dans le processus de la souveraineté hydrique de l'Algérie». Il a assuré que les compétences nationales disposent aujourd'hui du savoir-faire nécessaire pour relever le défi technologique et industriel qui représente la réalisation de telles usines, appelées à renforcer durablement la capacité nationale de production d'eau dessalée.

Ces projets permettront également de «renforcer le rôle du groupe Sonatrach comme levier de la sécurité hydrique, en plus de son rôle historique dans la sécurité énergétique et de son engagement au service des citoyens et de la patrie», a-t-il conclu.

G. Salah Eddine

INDUSTRIE LANCÉMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE SUIVI DES BIENS RÉCUPÉRÉS

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a présidé, lundi dernier à Alger, la cérémonie de lancement d'une plateforme numérique dédiée au suivi des biens récupérés, en présence des points focaux et des représentants des secteurs concernés, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la modernisation de l'administration publique, le renforcement de la numérisation et la promotion de la transparence, outre l'amélioration des mécanismes de suivi et de coordination entre les différents secteurs intervenant dans la gestion des biens récupérés.

A ce propos, la responsable de l'Inspection générale du ministère de l'Industrie a été chargée de superviser l'activation de cette plateforme et ce, pour "assurer l'unification des règles de traitement, l'exploitation optimale de la plateforme numérique et le suivi, en temps réel et avec précision, de la situation des biens récupérés", précise le communiqué.

Le ministre de l'Industrie a réaffirmé "l'engagement constant du ministère à ancrer la bonne gouvernance et à soutenir la transformation numérique en tant que choix stratégique pour l'amélioration de la performance publique", selon la même source.

COMMERCE ÉVALUATION DE LA SITUATION DU MARCHÉ NATIONAL DANS LES WILAYAS DU CENTRE DU PAYS

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a présidé, lundi dernier, une réunion de coordination pour évaluer la situation du marché national et la disponibilité des produits de grande consommation, et examiner les préparatifs liés au mois de Ramadhan dans les wilayas du centre du pays, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a regroupé les directeurs régionaux du commerce des régions d'Alger et de Blida, en présence des directeurs de wilaya et des directeurs délégués du commerce des deux régions (wilayas d'Alger, Tipaza, Boumerdès, Blida, Médéa, Djelfa, Aïn Defla, Tizi Ouzou, Bouira, Aïn Oussara et Messaïda). Lors de cette réunion, la ministre a souligné l'importance de l'ouverture des marchés de proximité à travers les différentes wilayas, en tant que mécanisme essentiel pour rapprocher les marchandises des citoyens et garantir la disponibilité des produits de grande consommation à des prix raisonnables, notamment durant le mois de Ramadhan, ajoute le communiqué.

Elle a également mis l'accent sur la nécessité de "renforcer la coordination sur le terrain avec les différents secteurs ministériels concernés, de poursuivre l'action proactive et d'intensifier les opérations de suivi et de contrôle pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens, tout en insistant sur la vigilance permanente et l'intervention rapide afin de remédier à d'éventuels dysfonctionnements et d'assurer le bon fonctionnement des marchés", conclut la même source.

CONFÉRENCE NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

ANCER L'INNOVATION AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a vibré, lundi dernier, au rythme de la Conférence nationale des établissements publics à caractère scientifique et technologique.

Présidée par le ministre du secteur, M. Kamel Baddari, cette rencontre a marqué un tournant dans l'évaluation de la production scientifique nationale.

Inaugurée dans la matinée dans la salle de conférences du ministère, elle a permis de réunir les principaux acteurs de la recherche en Algérie.

L'objectif était clair : procéder à une évaluation rigoureuse de la réalité de la recherche scientifique actuelle. Lors de son allocution, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné que la recherche scientifique et le développement technologique sont, depuis trois ans, résolument orientés vers le service de l'économie nationale, avec pour objectif central la création de valeur ajoutée. Il a précisé que cette dynamique s'inscrit pleinement dans les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de sa vision stratégique pour la période 2024-2029. Une vision qui érige la science et l'innovation en piliers fondamentaux du projet national, «du projet d'une Algérie victorieuse et de la nouvelle Algérie».

Le ministre a expliqué que cette approche repose sur de grands axes structurants, lesquels constituent l'ossature de la politique nationale en matière de recherche et d'innovation. Il s'agit notamment de «la diversification de l'économie



nationale, le soutien aux start-up et aux micro-entreprises, la réussite de la transformation numérique et la valorisation de l'élément humain afin de répondre aux exigences de la société». Dans cette perspective, Kamel Baddari a affirmé que «cette année, la recherche scientifique est véritablement devenue une pierre angulaire de l'économie nationale innovante, un moteur de création de richesse, une source d'emplois et un fournisseur de solutions dans divers secteurs en réponse aux besoins des citoyens». Une évolution qui marque un tournant stratégique, plaçant la connaissance et l'innovation au cœur des politiques publiques.

DES INDICATEURS DE L'AVANCÉE DU SECTEUR

Au cours de la conférence, le ministre a présenté plusieurs indicateurs attestant des avancées significatives enregistrées dans le secteur. Il a notamment mis en avant l'intégration réussie des institutions de recherche dans les projets de production, concrétisée par la mise en œuvre de

80 partenariats opérationnels fondés exclusivement sur des projets innovants. Dans une logique de durabilité, il a également annoncé la création de 77 équipes mixtes de recherche permanentes, réunissant chercheurs universitaires et opérateurs économiques, afin de réduire durablement l'écart entre la recherche académique et les besoins du marché.

S'agissant de la valorisation des résultats scientifiques, le ministre a indiqué que le secteur a franchi un nouveau cap avec l'inscription de 539 résultats de recherche au Registre national de valorisation, soit une progression de 31 % par rapport à 2024. Ces travaux ont débouché sur la mise au point de 127 produits technologiques et services commercialisables, traduisant le passage concret de la recherche à l'innovation productive.

La rencontre a également permis de mettre en lumière le rôle stratégique des incubateurs d'entreprise, devenus de véritables leviers d'attractivité et de mobilisation des

investissements. Les incubateurs orientés vers la recherche ont ainsi permis de générer des investissements estimés à 2,8 milliards de dinars, illustrant la confiance croissante des investisseurs dans les solutions technologiques développées localement et dans leur capacité à contribuer efficacement à la création de richesses et au renforcement de l'économie nationale. Le ministre a également supervisé les cérémonies de signature de plusieurs accords et partenariats conclus entre différents centres de recherche et des institutions économiques.

Il s'agit notamment de conventions signées avec des entreprises activant dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agriculture. À titre d'exemple, le Centre de recherche scientifique et technique pour les régions arides a conclu un accord avec l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), ainsi qu'avec l'Entreprise publique pour le développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS). Ce symposium vise à évaluer les résultats annuels et à définir une nouvelle orientation qui positionnera les universités et les centres de recherche comme les principaux moteurs de la création de richesses et d'emplois, établissant ainsi une souveraineté nationale fondée sur l'innovation et la technologie. Elle jette les bases d'un dialogue entre les institutions économiques, les universités et les centres de recherche scientifique et de développement technologique, en les réunissant au lieu de les laisser œuvrer de manière isolée.

Abir Menasria

ALI ZEIANI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIENNE DES VIANDES ROUGES, À ALGER16 :

«ON ESPÈRE CONTRIBUER À L'ESSOR DE L'ÉCONOMIE»

À l'occasion de la Conférence nationale des établissements publics à caractère scientifique et technologique, tenue au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Alger16 a rencontré M. Ali Zeiani, directeur général de l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), filiale du groupe public AGROLOG, qui est revenu avec nous sur la convention signée par son entreprise avec le Centre de recherche scientifique et technique pour les régions arides (CRISTA).

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ABIR MENASRIA

Alger16 : Vous avez signé une importante convention avec CRISTA. Dites-nous ce qu'apporte concrètement cette convention à ALVIAR ?

Ali Zeiani : Il s'agit d'une convention portant sur une nouvelle composition d'aliments d'engraissement. Le principe repose sur la substitution du maïs par des rebuts de dattes. Cette expérience a donné des résultats très encourageants, avec un gain moyen quotidien pouvant atteindre 250 grammes par jour, comparativement aux formules classiques.

Ce projet permet surtout de valoriser un produit local jusque-là peu ou pas exploité, tout en réduisant les coûts liés à l'alimentation animale.

C'est la première fois que vous concluez un tel accord. Quel est l'objectif que vous espérez atteindre grâce à cet accord ?

L'objectif est clair : remplacer le maïs dans l'alimentation animale par des sous-produits du palmier dattier. Il s'agit donc d'un produit local valorisé, au lieu d'être jeté ou utilisé à des fins peu productives.

Remplacer le maïs importé, coûteux en devises, par un produit local serait préférable. Si l'expérimentation est généralisée, elle donnera d'excellents résultats.



On suppose que cela va également créer de nombreuses offres d'emploi ?

Bien évidemment, la récupération de ce produit offrira de formidables opportunités, et c'est là l'objectif : doubler le développement économique et créer des emplois. On est certains que cela contribuera à l'essor de l'économie nationale plus largement.

A. M.

LA PIÈCE "PARA-DOX" DU THÉÂTRE RÉGIONAL D'EL EULMA

DONNER UN SENS À SA VIE

La pièce de théâtre « Para-dox », produite par le Théâtre régional d'El Eulma, a intégré dimanche dernier à Alger la compétition officielle de la 18e édition du Festival national du théâtre professionnel (Fntp), en abordant une thématique existentielle centrée sur la quête de sens et la nécessité de donner une orientation à sa vie.

Présenté sur la scène du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), qui accueille cette édition du Fntp depuis le 22 décembre, le spectacle est mis en scène par Halim Zeddam, à partir d'une adaptation et d'un traitement dramaturgique personnels de l'œuvre « Fando et Lis » du dramaturge espagnol Fernando Arrabal. D'une durée de 70 minutes, « Para-dox » s'inscrit dans un registre surréaliste et raconte l'errance d'un couple, dont la femme, paraplysique, se déplace en fauteuil roulant. Ensemble, ils poursuivent une ville idéale et mythique, symbole d'un espace de paix absolu où disparaîtraient toutes les formes de souffrance, qu'elles soient physiques



ou morales. Au fil de ce voyage utopique, le couple croise la route de quatre personnages burlesques incarnant la confusion, l'adversité et les contradictions humaines. Ces figures, formant un véritable microcosme social, partagent le même idéal, mais se heurtent à des échanges absurdes, paradoxaux et souvent stériles. Porté par les prestations de Hichem Guergah, Faten Kessar, Maïssa Benissa, Abdelhamid Bouharroud, Abdelbasset Fettou et Abid Mehémli, le spectacle dépasse le cadre du théâtre de l'absurde pour intégrer d'autres

registres scéniques, notamment le psychodrame, le burlesque, le théâtre de la cruauté, la tragédie et le théâtre poétique. Ces tableaux successifs traduisent l'angoisse de l'errance humaine, la perte de repères et l'absence d'un projet de vie clair et structuré, donnant à l'œuvre une profondeur philosophique et émotionnelle marquée.

La scénographie, signée Souhil Boukhedra, repose sur une scène circulaire et tournante, contrignant les personnages à revenir constamment à leur point de départ. À l'arrière-scène, un grand drap en demi-cercle, doté

d'une entrée centrale de même forme, est frappé du symbole mathématique de l'infini, renforçant l'idée de cycle et d'éternel recommencement.

Le travail de l'éclairage s'est révélé particulièrement soigné, alternant ambiances feutrées et lumières vives selon les situations, tandis que la bande sonore et musicale, sélectionnée et montée par Abdelkader Soufi, a conféré au spectacle une intensité dramatique supplémentaire.

En présence de la directrice du Théâtre régional d'El Eulma, Mme Simla Inès Mesbah, le public, attentif et recueilli, a suivi avec intérêt l'ensemble des tableaux, saisissant pleinement la portée du message proposé. À l'issue de la représentation, les comédiens et l'équipe technique ont été longuement applaudis pour cette œuvre théâtrale à la fois exigeante et porteuse de sens. Dédiée au comédien, dramaturge et metteur en scène Abdellah Hamlaoui, la 18e édition du Fntp se poursuit jusqu'au 1er janvier 2026 sous le slogan « Le théâtre réduit les distances », avec la participation de 18 pièces en compétition, 8 spectacles hors compétition, ainsi que des conférences, des master classes et des spectacles de rue.

Cheklat Meriem

18^e Fntp

PRÉSENTATION À ALGER DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE TUNISIENNE "EL HARIBATE"

La pièce de théâtre "El Haribate" (les fugitives) de la Tunisienne Wafa Taboubi, une quête de sens face aux angoisses existentielles de la vie, a été présentée, lundi soir à Alger, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda. Marquant une courte halte de la compétition du 18e Festival national du Théâtre professionnel (Fntp), organisé depuis le 22 décembre dernier au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, dont la générale a été présentée à Tunis en octobre 2025, a été mis en scène par la Tunisienne Wafa Taboubi.

D'une durée de 75 minutes, "El Haribate" explore le doute, l'attente, l'incertitude et l'espoir, avec une distribution triée sur le volet de cinq talentueuses comédiennes tunisiennes, ainsi qu'un de leur compatriote-artiste, également professionnel des planches. La richesse du texte, la grande compétence des comédiennes, la bande son et l'éclairage subtils ont remplacé l'absence de décor, une scénographie également conçue par Wafa Taboubi qui a déroulé sa trame dans une fusion judicieuse de courants théâtraux et une belle chimie des écoles, entre théâtres "épique de l'absurde", "didactique" et "de la cruauté" notamment.

Tenant en haleine les spectateurs durant 75 minutes, Fatma Bensaïdane, Mounira Zakraoui, Lobna Naamane, Oumaima Bahri, Sabrine Omar et

Oussama El Henaïni ont réussi à porter la densité du texte et entretenir une performance époustouflante d'intensité, hautement exigeante sur le plan physique et aux échanges ascendants et soutenus déclamés avec vocifération. Wafa Taboubi a

préféré miser sur l'"intensité de la performance de l'ensemble des prestataires" qui a brillamment porté le message, plutôt que de mettre en avant les personnages, laissés sans le moindre nom pour les identifier. Dédiée au comédien, dramaturge et

metteur en scène Abdellah Hamlaoui, la 18e Fntp se poursuivra jusqu'au 2 janvier 2026 sous l'intitulé "Le théâtre réduit les distances", avec 18 pièces en compétition et 8 autres en off, en plus de conférences, master classes et spectacles de rue.



- ACTUALITÉ
- REGIONS
- CULTURE
- SPORTS
- SANTE
- HIGH TECH
- AUTOMOBILE
- #ON_LINE



Alger16, Le quotidien du Grand Public

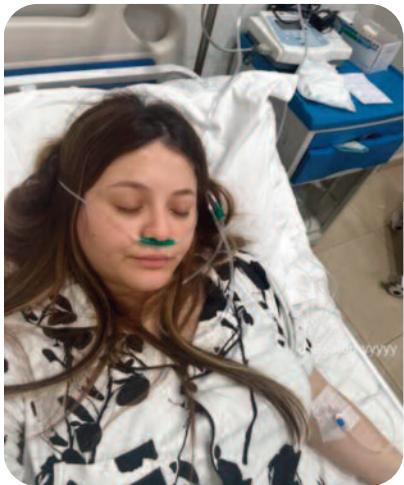
**RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz**



ALGER16,
le quotidien
du Grand Public



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



L'influenceuse Salomy traverse actuellement une période délicate de sa vie, marquée par un problème de santé qui l'a contrainte à se mettre en retrait. L'information, qu'elle a elle-même partagée avec ses abonnés, a rapidement suscité une forte réaction sur les réseaux sociaux, où les messages de soutien et d'encouragement se sont multipliés.

Connue pour sa proximité avec sa communauté et son authenticité, Salomy a choisi de s'adresser directement à ses abonnés afin de leur expliquer la situation, sans entrer dans les détails médicaux. Dans un message empreint d'émotion, elle a sollicité leurs prières et leur bienveillance, affirmant avoir besoin de force et de pensées positives pour surmonter cette épreuve. Cette prise de parole a immédiatement déclenché une importante vague de solidarité. En l'espace de quelques heures, plus de 2 100 réactions ont été enregistrées, accompagnées de nombreux commentaires exprimant compassion, soutien moral et vœux de prompt rétablissement. Internautes, abonnés fidèles et simples sympathisants ont tenu à lui adresser des messages réconfortants, soulignant l'impact

positif qu'elle a sur leur quotidien. Au-delà de l'aspect médiatique, cette mobilisation témoigne une nouvelle fois de la relation forte qui peut se créer entre les créateurs de contenu et leur public. Dans les moments difficiles, cette proximité devient un véritable soutien moral, rappelant que derrière l'image publique se trouve une personne confrontée, comme tout un chacun, aux aléas de la vie. Si Salomy demeure discrète sur l'évolution de son état de santé, elle a tenu à remercier sa communauté pour l'élan de solidarité et l'affection reçue. De nombreux internautes espèrent désormais la revoir très bientôt, en pleine forme, poursuivre ses projets et partager à nouveau son quotidien avec la même énergie qui la caractérise. En attendant, les messages de soutien continuent d'affluer, porteurs d'un même souhait : celui d'un prompt et complet rétablissement.

«BON RÉTABLISSEMENT À SALOMY» UNE VAGUE DE SOLIDARITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

BESSAN ISMAIL DÉVOILE LES COULISSES DE SON NOUVEAU SINGLE «NAJMA»

Avec une énergie renouvelée et une envie affirmée de changement, Bessan Ismail a ouvert les coulisses du tournage de son nouveau single "Najma". À travers ce projet, l'artiste amorce un virage artistique plus audacieux, marqué par le mouvement, la danse et une identité visuelle assumée. Contrairement à ses précédentes chansons dominées par l'émotion, "Najma" se distingue par une ambiance rythmée et festive. Bessan confie avoir souhaité, depuis longtemps, proposer un titre dansant, exprimant une facette plus libre et dynamique de sa personnalité artistique. Le choix du titre



n'a toutefois pas été immédiat. L'artiste explique avoir hésité entre plusieurs propositions avant d'opter pour "Najma", un mot qui reflète à la fois la symbolique de la lumière et son rapport à la confiance en soi. Interrogée sur cette notion, Bessan fait la distinction entre assurance et arrogance, affirmant assumer pleinement sa valeur sans tomber dans l'excès. Sur le plan esthétique, le clip mise sur des looks funky et décontractés, accompagnés d'un maquillage aux couleurs pop, en parfaite harmonie avec l'esprit dansant du morceau. Une direction artistique pensée pour renforcer l'impact visuel et souligner cette nouvelle phase de sa carrière. "Najma" marque également la troisième collaboration entre Bessan Ismail et le compositeur Fouad Jneid, ainsi qu'un nouveau partenariat avec le réalisateur Abdelwahab Khatib. Ce dernier souligne le caractère inédit du projet, conçu autour d'une atmosphère colorée, chorégraphiée et résolument différente des précédentes productions de l'artiste. Avec ce nouveau single, Bessan Ismail affirme sa volonté d'explorer de nouveaux horizons musicaux et de surprendre son public, en conjuguant danse, modernité et confiance artistique.

UN DUO QUI SÉDUIT PARIS MOHAMED RAMADAN ET GIMS ENFLAMMENT LA DÉFENSE ARENA

La scène de La Défense Arena a vibré lors d'une soirée complète, marquée par la présence de Mohamed Ramadan aux côtés de Gims, pour interpréter leur titre commun « Ya Habibi ». Invité surprise du concert parisien de Gims, Mohamed Ramadan a rejoint l'artiste franco-congolais sur scène, provoquant une forte interaction avec les spectateurs. Le duo a livré une performance mêlant sonorités arabes et françaises, confirmant une nouvelle fois le succès de cette collaboration artistique à dimension internationale. À l'issue du concert, Mohamed Ramadan a partagé plusieurs images et vidéos de la soirée sur son compte Instagram, accompagnées d'un message exprimant sa confiance et sa reconnaissance envers le public, soulignant que cette réussite s'inscrit dans une continuité artistique basée sur la foi et la persévérance. La présence de Ramadan à La Défense Arena a également ravivé l'intérêt du public quant à un éventuel renouvellement

de collaboration entre les deux artistes. Leur relation artistique remonte à plusieurs projets communs, notamment « Ya Habibi », et une version revisée du titre « Turn Me On » (TMO), réalisée avec la participation d'Issam Alnajjar dans une fusion de langues et de styles musicaux. Artiste majeur de la scène musicale française et africaine, Gims bénéficie d'un large rayonnement international, notamment en Afrique du Nord. De son côté, Mohamed Ramadan poursuit son expansion sur les scènes européennes, s'imposant comme une figure incontournable des collaborations artistiques transfrontalières. Cette soirée à Paris illustre une fois de plus l'impact grandissant des projets musicaux mêlant cultures et publics, confirmant l'attrait d'une musique ouverte sur le monde.



MAEVA GHENNAM ANNONCE SON MARIAGE RELIGIEUX EN TOUTE DISCRÉTION

Maeva Ghennam a surpris sa communauté en annonçant son mariage religieux célébré en toute intimité. L'influenceuse révélée dans « Les Marseillais » a partagé plusieurs photos de la cérémonie sur Instagram, dévoilant une tenue traditionnelle verte émeraude, sans toutefois révéler l'identité de son époux, dont le visage a été volontairement flouté.

La jeune mariée a également montré sa bague de fiançailles assortie d'un diamant rectangulaire, accompagnée d'une alliance plus discrète. En légende, elle a évoqué un mariage placé sous le signe de la foi, de la sincérité et de l'engagement spirituel. De nombreuses personnalités de la télé-réalité, dont Nabilla, Milla Jasmine et Camille Froment, lui ont adressé leurs félicitations. Maeva Ghennam a choisi de préserver la vie privée de son mari, affirmant ainsi sa volonté de tenir cette union à l'écart de l'exposition médiatique.



EXAMENS

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES *ANTI-STRESS*

Que ce soit pour passer un concours ou réussir un examen, le stress est presque toujours de la partie. Mains moites, palpitations, maux de ventre sont le signe que vous vous laissez submerger par vos émotions. Pourtant, il est tout à fait possible de gérer son stress afin d'être dans les meilleures conditions le jour J. Hygiène de vie et organisation sont la clé pour rester zen. Quelques conseils/

PLANIFIEZ ET GARDEZ LE RYTHME

Généralement, les dates d'un examen sont données plusieurs mois à l'avance. C'est suffisamment tôt pour ne pas se laisser surprendre et planifier ses révisions. Programmez votre emploi du temps avec les matières à réviser en indiquant la leçon que vous allez aborder. Laissez quelques trous afin de pallier les imprévus et ménagez-vous aussi des pauses. Ces dernières sont importantes et évitent de saturer. N'oubliez pas que c'est la régularité qui paiera et qu'il est primordial de garder le rythme. En effet, vous vous sentirez de plus en plus à l'aise dans vos révisions et cette sensation vous permettra de chasser le stress souvent lié aux révisions de dernières minutes ou aux impasses.

UN SOMMEIL DE QUALITÉ

Qu'il est tentant de réviser ses cours jusqu'à une heure très avancée dans la nuit ! Pourtant c'est absolument ce qu'il ne faut pas faire ! Pour rester concentré et garder toutes ses capacités intellectuelles, il est primordial d'avoir un sommeil de qualité. Dans la mesure du possible, essayez de vous coucher tôt afin de favoriser le sommeil réparateur. Évitez les écrans dans la soirée, leur lumière permet en effet de rester éveillé. Prenez plutôt un bon livre (mais pas un manuel scolaire !). Idéalement, il faudrait dormir entre 6 et 8 heures.

UNE ALIMENTATION SAINTE

Prenez vos repas à heures fixes et choisissez des aliments les plus riches en sucres complexes (féculents) qui apporteront suffisamment d'énergie à votre cerveau surchauffé ! Mangez aussi des fruits et des légumes, sources de vitamines. Certains aliments sont excellents pour la mémoire. C'est notamment le cas des poissons gras riches en oméga 3 (saumon, sardine...) mais aussi des oléagineux (noix, noisettes,

amandes...). La veille de l'examen faites comme les sportifs et mangez des féculents. Le matin, offrez-vous un bon petit déjeuner afin d'éviter le petit creux et le coup de barre au milieu d'une épreuve.

PRÉPAREZ VOS AFFAIRES LA VEILLE

Cela peut sembler idiot, mais préparer vos affaires la veille vous évitera des moments de stress. Établissez une liste au préalable puis veillez à la suivre. Puisqu'on n'est jamais trop prudent, prenez deux stylos, vérifiez vos stylos et l'état de votre calculatrice. Bref, préparez vos munitions ! Les épreuves d'un examen pouvant durer plusieurs heures, emportez des barres de céréales et de l'eau. Vos

serez probablement content de les avoir. N'oubliez pas non plus vos pièces d'identité et votre

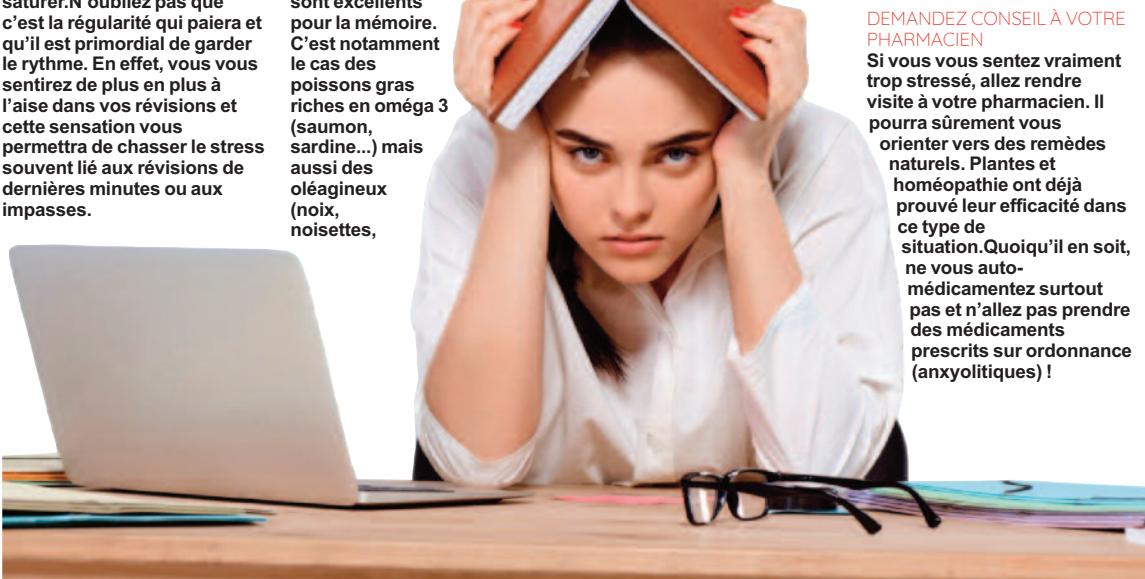
convocation ainsi que votre montre pour surveiller l'heure qui tourne.

DÉTENDEZ-VOUS

La gestion du stress occasionné par un examen passe aussi par des moments de détente. Plutôt que de vous jeter à corps perdu dans vos révisions et de rester plongé dans vos cours, levez le nez de vos fiches et offrez-vous une pause ! Jouez de la musique, sortez au cinéma avec vos amis, allez faire du lèche-vitrine, bref : changez-vous les idées ! Un bon moyen d'évacuer le stress est le sport. Footing, tennis, natation : peu importe, du moment que vous vous dépensez. L'activité physique permet d'avoir un bon sommeil alors ne vous privez pas. Néanmoins, ne forcez pas et évitez de courir un marathon, vous seriez trop fatigué...

DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE PHARMACIEN

Si vous vous sentez vraiment trop stressé, allez rendre visite à votre pharmacien. Il pourra sûrement vous orienter vers des remèdes naturels. Plantes et homéopathie ont déjà prouvé leur efficacité dans ce type de situation. Quoiqu'il en soit, ne vous auto-médicamentez surtout pas et n'allez pas prendre des médicaments prescrits sur ordonnance (anxiolytiques) !



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ
SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.29.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

LIGUE 1 (14^e JOURNÉE/3^e ET DERNIER ACTE)

LE MC ALGER CORRIGE L'ES SÉTIF ET CONSOLIDE SA SUPRÉMATIE

Le Mouloudia d'Alger a de nouveau frappé, hier, confirmant son ambition de garder non seulement le trône mais aussi son titre. L'ES Sétif l'a vérifié à ses dépens au prix d'une sévère défaite (2-0), subie au stade Ali-Ammar.

Très attendu, ce classique de la 14e journée qui réunissait les deux équipes a été finalement remporté par le MCA, logiquement du reste compte tenu de la prestation des maîtres des lieux et du championnat. L'ES Sétif n'a tenu en fin de compte qu'une mi-temps avant de céder dès le retour des vestiaires en ouvrant la marque à peine deux minutes écoulées. On jouait la 47^e quand Ferhat plaçait une petite frappe à ras de terre hors de portée du gardien adverse. Un défenseur sétifien, à la parade, qui a mal ouvert son pied, se chargerait malheureusement pour lui de mettre le ballon dans son but. Les Mouloudéens ne s'arrêteront pas là. Profitant de la turbulence qui secouait les Aigles, après le but encaissé, ils enchaîneront avec des offensives répétées qui provoqueront moins de dix minutes après un penalty. Bangoura ne ratera pas l'occasion pour aggraver la marque pour son équipe à la 56^e. Et partant sécuriser la victoire de son équipe. Le score en restera là

jusqu'à la fin de la partie au bonheur des Chnaoua qui ont à l'occasion fêté à l'avance le titre honorifique de champion d'hiver de leur équipe. En effet, le Mouloudia d'Alger est certain à 2 000 % qu'aucun club ne pourra lui disputer cette distinction avec 31 points cumulés en seulement 12 matchs joués, alors que

son poursuivant immédiat au classement, l'USM Alger, accuse 8 points de retard. L'ES Sétif, elle, pointe à la peu reluisante 13^e place avec 15 points.

L'ES BEN AKOUN RÉALISE LA MEILLEURE AFFAIRE DE LA JOURNÉE

Le CR Belouizdad a, lui, également bien profité de sa virée à l'Ouest, et du huis clos imposé aux Oranais, pour revenir avec le nul positif (1-1) de chez le MCO. Les buts de la rencontre ont été marqués par Kerroum à la 52^e sur penalty pour le MCO, avant que Ben Hammouda n'égalise pour le CR Belouizdad (70^e). En perdant deux points à domicile, le MC Oran se voit relégué à la 5^e place avec 22 points, alors que le CRB gagne en hauteur en se hissant à la 6^e place avec 21 points et un match en retard. Dans le dernier match du jour joué à Mostaganem, l'ES Ben Aknoun a réalisé la meilleure affaire de cette 14^e journée, en allant battre (0-1)

l'ESM chez elle. Ce qui lui permet de remonter à la 8^e place avec 20 points, alors que l'ESM Mostaganem fait du sur-place à l'avant-dernière marche du tableau avec ses 9 points. Bien triste présent pour les fans de l'ESM qui voyaient pourtant grand en début de saison.

Djaffar Chilab



RÉSULTATS

USMK 0 - CSC 0
JSS 2 - MCEB 1
O Akbou 1 - USMA 1
PAC 1 - MBR 0
JSK 2 - ASO 1
ESM 0 - ESSA 1
MCO 1 - CRB 1
MCA 2 - ESS 0

LFP/RÉAMÉNAGEMENT DU PROGRAMME DE MISES À JOUR

JSK - MBR et MCA - CSC avancés au lundi 5 janvier



La Ligue de football professionnel a annoncé avant-hier avoir procédé au réaménagement du programme de mises à jour prévues pour solder les matchs de retard avant de la fin de la phase aller du championnat. La LFP impute la démarche «aux engagements de l'équipe nationale». «Dans ce cadre, et suite à la programmation du match de l'équipe nationale comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, prévu le mardi 6 janvier 2026, il a été décidé de reprogrammer les deux rencontres en retard JS Kabylie-MB Roussat et MC Alger-CS Constantine le lundi

5 janvier 2026.» Par ailleurs, la Ligue de football professionnel a également annoncé la modification des dates des rencontres de la 15^e journée, dernière journée de la phase aller du championnat de la Ligue professionnelle 1 Mobilis. Les matchs de cette journée se dérouleront les jeudi 8 et vendredi 9 janvier 2026. A rappeler enfin que le big clasico, qui mettra aux prises la JS Kabylie avec le leader, le MC Alger, comptant pour le solde de la 6^e journée, est maintenu pour le vendredi 2 janvier, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. De même que le rendez-vous de la Supercoupe d'Algérie qui opposera le

champion sortant, le MCA, au vainqueur de la Coupe d'Algérie de l'édition 2025, l'USM Alger, fixé pour le 17 janvier prochain.

D. C.

PROGRAMME DE LA 15^e JOURNÉE

Jeudi 8 janvier

ESS - PAC
USMA - MCO
ESBA - O Akbou
MCEB - ESM

Vendredi 9 janvier

ASO - MCA
CRB - JSK
CSC - JSS
MBR - USMK

ALGÉRIE - GUINÉE ÉQUATORIALE AUJOURD'HUI À 17H00 À RABAT



LES VERTS «JAMAIS DEUX SANS TROIS» !

L'équipe nationale livrera, aujourd'hui à partir de 17 heures, sa troisième et dernière rencontre de la phase de groupes de la CAN 2025, contre la Guinée équatoriale. Ce sera au stade Moulay Hassan de Rabat. Bien que déjà assurée d'être en 8es de finale, comme à la 1re place de son groupe, n'empêche que l'Algérie jouera aussi pour gagner et confirmer le proverbe «jamais deux sans trois».

D'abord, un état des lieux dans le groupe E pour mieux cerner les enjeux de la rencontre entre la sélection nationale et son homologue de la Guinée équatoriale. Au terme des deux journées jouées, l'Algérie occupe la première place du groupe avec 6 points et une différence de buts positive de 4 réalisations. Le Burkina Faso et le Soudan occupent la deuxième place ex aequo (3 points pour chaque nation), avec toutefois un goal-average vierge (0) plus avantageux aux burkinabè, contre -2 pour les Soudanais. Vient ensuite la Guinée équatoriale à la 4e et dernière place, qui ferme ainsi le classement avec 0 point au compteur et une différence de buts négative de -2. A la faveur de ce bilan provisoire chiffré, la Guinée équatoriale, adverse des



Verts cet après-midi, déjà éliminée, ne jouera que pour l'honneur, et pourquoi ne pas sortir avec fracas de cette CAN en tentant le miracle face aux Algériens. Petkovic et ses protégés ne sont pas sans savoir tout cela. D'ailleurs, les Algériens étaient unanimes à éviter de s'enflammer après leur seconde victoire, dimanche dernier, face au Burkina, synonyme de leur qualification en huitièmes de finale. «On est contents de cette qualification. Mais avant, il y a ce troisième match tout aussi important qui arrive ce mercredi contre la Guinée et qu'il faudra bien préparer», commentaient d'une même voix Aït Nouri et ses camarades. «On avance pas à pas,

et à chaque match, on joue avec le même objectif qui est de gagner», commentait pour sa part le sélectionneur Vladimir Petkovic.

CHERGUI ET HADJAM EN CONVALESCENCE PROLONGÉE

Le ton reste donc malgré tout bien mesuré chez les Verts. Et l'objectif reste le même et bien clair : gagner encore ! Et très probablement avec un onze fortement remanié. En effet, Petkovic songera très probablement à faire reposer certains cadres et parallèlement donner du temps de jeu à certains autres joueurs jusque-là pas utilisés, ou pas suffisamment. Il y aura certainement un peu de tout ça dans la réflexion de Petkovic avant de

trancher son onze pour la Guinée. Une chose est déjà certaine : Chergui, apparemment tout pour le reste de la CAN, et Hadjaj, également convalescent, tous les deux sortis sur blessure lors du dernier match face au Burkina Faso, sont certains de ne pas être de la partie aujourd'hui. Si ce dernier nommée est, dit-on, out également pour le match à venir des huitièmes de finale, les infos ébruitées en provenance de Rabat donnent le premier cité out pour le reste du tournoi. Les deux joueurs n'ont d'ailleurs même pas pris part à la séance de relaxation de lundi dernier ni à celle d'hier. Mais sinon, tout le reste du groupe était de la petite reprise. Lundi dernier, le

programme proposé était bien allégé. Les titulaires de la rencontre de la veille ont bénéficié d'un travail spécifique axé sur la récupération, sous la conduite du préparateur physique Paolo Rongoni. De leur côté, les autres joueurs ont effectué une séance complète mais à intensité modérée, consacrée essentiellement au travail technico-tactique. Hier, le groupe a continué la préparation normalement avec un travail spécifique. Petkovic a procédé à sa mise en place habituelle d'avant-match mais en prenant bien soin de faire participer tout le monde pour masquer ses intentions.

Djaffar Chilab

PETKOVIC : «CONCLURE LE PREMIER TOUR DE LA COUPE PAR UN TROISIÈME SUCCÈS»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a qualifié de «compliqué» le match face à la Guinée équatoriale, prévu aujourd'hui (17h00), soulignant l'importance de conclure le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025) par un troisième succès, lors de la clôture de la phase de groupes (Gr. E).

«C'est vrai que nous sommes qualifiés, mais ce match compte énormément pour notre moral et pour prolonger la série positive. Il faut aussi démontrer, en tant que joueurs et en tant qu'équipe, nos vraies valeurs, et continuer à progresser, en attendant les prochains tours», a-t-il déclaré en conférence de presse.

L'équipe nationale a idéalement lancé sa campagne, en alignant deux succès de rang face au Soudan (3-0) et au Burkina Faso (1-0), assurant par là même la première place du groupe avant l'ultime journée du premier tour. Le premier responsable technique de l'équipe nationale a



également mis en garde contre la solidité de son prochain adversaire, éliminé après avoir concédé deux défaites face au Burkina Faso (2-1) et au Soudan (1-0).

«Ce sera un match compliqué, ils ont aussi eu un peu de malchance, surtout lors du premier match. Comme toujours, nous nous concentrerons sur nous-mêmes, avec du respect pour l'adversaire, et nous cherchons à gagner également demain», a-t-il ajouté.

Abordant le match face au «Nzalang Nacional» de la Guinée équatoriale, Petkovic s'attend à une rencontre intense. «Un match exigeant, important, où il faudra tout donner. C'est un adversaire que nous avons déjà affronté, que nous connaissons assez bien, et la connaissance est réciproque. C'est pourquoi, je vois un match très serré, toujours sur le fil de rasoir», a-t-il estimé, annonçant des ajustements possibles dans son onze de départ.

«Demain, je ferai quelques changements, mais je dois encore attendre pour voir la situation des joueurs, tout n'est pas encore totalement clair. J'ai confiance en mes

joueurs. Je dois encore évaluer combien de changements je ferai, mais ce ne seront certainement pas les mêmes onze joueurs qui ont commencé les deux derniers matchs», a-t-il assuré.

A propos du gardien Lucas Zidane, le sélectionneur a salué son apport lors des deux premières sorties. «Il a réalisé de très bons matchs et a apporté une contribution importante lors de ces deux victoires. Avec plus d'expérience et plus de matchs, il nous aidera encore davantage à progresser ensemble avec lui», a-t-il affirmé. Et d'enchaîner: «Nous devrons être performants avec nos qualités, donner le tempo et dominer l'adversaire, car demain il sera important aussi, dans le jeu, de dominer pour obtenir un résultat», a-t-il souligné.

Dressant un premier bilan après les deux rencontres, le sélectionneur national a mis en avant la progression collective.

«Le premier match était très délicat et le fait de l'avoir gagné nous a donné une détermination inébranlable, et l'équipe a commencé à croire encore davantage en elle-même», a-t-il rappelé. «Cela s'est confirmé lors du deuxième match, très difficile face à un adversaire très fort. Cette fois, nous avons vraiment réagi comme une équipe, et c'est ce que j'ai le plus apprécié», a-t-il conclu.

APS

COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

PROLONGATION DU DISPOSITIF FACILITANT L'ENTRÉE ET LA SORTIE DU TERRITOIRE NATIONAL JUSQU'À FIN 2026

Le ministère des Affaires étrangères a annoncé la prolongation du dispositif de facilitation actuellement en vigueur, permettant aux membres de la communauté nationale établie à l'étranger, titulaires de passeports étrangers en cours de validité, d'entrer et de sortir du territoire national, avec exemption de visa, jusqu'au 31 décembre 2026 et ce, en application des hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère.

"En application des hautes instructions de Monsieur le Président de la République et conformément à son souci permanent de prendre en charge les préoccupations des



membres de la communauté nationale à l'étranger, notamment pour ce qui est de la facilitation des procédures de leur entrée ou sortie du territoire national, le ministère des Affaires

étrangères porte à la connaissance de nos concitoyens résidant à l'étranger, titulaires de passeports étrangers en cours de validité, qu'il a été décidé, à titre exceptionnel, de prolonger le dispositif de facilitation actuellement en vigueur, leur permettant d'entrer et de sortir du territoire national avec exemption de visa et ce, jusqu'au 31 décembre 2026", précise le communiqué.

"Les bénéficiaires de ce dispositif de facilitation n'auront qu'à présenter un passeport étranger en cours de validité, accompagné d'un passeport national biométrique ou d'une carte d'identité nationale biométrique, même s'ils ne sont plus valides, à condition d'utiliser les mêmes documents à l'entrée et à la sortie du territoire national", selon la même source.

APS

RECONNAISSANCE PAR L'ENTITÉ SIONISTE DU SOMALILAND

DES CENTAINES DE PERSONNES MANIFESTENT DANS LA CAPITALE SOMALIENNE

La capitale somalienne, Mogadiscio, a été le théâtre, lundi dernier, d'une vaste mobilisation populaire en réaction à la décision de l'entité sioniste de reconnaître l'indépendance autoproclamée du Somaliland, région située au nord de la Somalie. Selon des médias locaux, des centaines de manifestants sont descendus dans la rue pour dénoncer une mesure perçue comme une atteinte directe à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays.

Rassemblement dans le quartier de Taleh, en plein cœur de la capitale, la foule a donné le coup d'envoi de la manifestation en entonnant l'hymne national somalien. Un moment hautement symbolique, rapidement suivi par des slogans scandés à l'unisson, réaffirmant l'unité nationale et rejetant toute tentative de partition du territoire. Parmi les mots d'ordre les plus repris figuraient notamment "La Somalie est indivisible" et "Le Somaliland est la Somalie", illustrant la détermination des manifestants à défendre l'unité du pays. Au fil de la mobilisation, plusieurs



participants ont improvisé des prises de parole, martelant le caractère non négociable de l'indivisibilité de la Somalie. L'un d'eux a déclaré avec force : "La Somalie est une et le restera. Nous sommes prêts à tout sacrifier, y compris nos vies, pour notre pays." Une déclaration qui traduit l'ampleur de l'indignation populaire face à une décision jugée provocatrice et destabilisatrice.

La reconnaissance du Somaliland par l'entité sioniste, annoncée le 26 décembre, a provoqué une onde de choc bien au-delà des frontières somaliennes. Cette initiative a suscité une vague de condamnations internationales, de nombreux États et

organisations, estimant qu'elle constitue une violation flagrante du droit international et des principes fondamentaux de la Charte des Nations unies.

Sur le plan national, le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, a vivement réagi, dimanche dernier, qualifiant cette reconnaissance de "menace" directe pour la sécurité et la stabilité de la Corne de

Afrique. Une région déjà fragilisée par des crises politiques, sécuritaires et humanitaires persistantes, où toute remise en cause des frontières reconnues risque d'alimenter de nouvelles tensions. À l'échelle continentale, l'Union africaine (UA) a fermement condamné la démarche de l'entité sioniste, réaffirmant "son attachement indéfectible à la souveraineté, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la République fédérale de Somalie". Cette position s'inscrit dans la ligne constante de l'organisation panafricaine, opposée à toute reconnaissance unilatérale de territoires sécessionnistes.

La réaction a également été forte dans le monde arabe et musulman. Les ministres des Affaires étrangères de 21 pays arabes et musulmans, dont l'Algérie, ont exprimé leur rejet catégorique de la déclaration de l'entité sioniste reconnaissant la région du "Somaliland" comme État indépendant. Ils ont condamné fermement cette reconnaissance, la qualifiant de violation manifeste des règles du droit international et de la Charte des Nations unies.

De son côté, l'Union européenne a appelé au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Somalie, soulignant l'importance de préserver la stabilité régionale et de s'en tenir au cadre juridique international, après que l'entité sioniste a reconnu "l'indépendance" du Somaliland. Cette mobilisation à Mogadiscio, conjuguée aux réactions diplomatiques internationales, met en lumière le caractère explosif de la question du Somaliland. Elle révèle surtout un rejet massif, tant au niveau populaire qu'institutionnel, de toute tentative de redéfinition unilatérale des frontières somaliennes dans une région où l'équilibre reste extrêmement fragile.

G. S. E.

INTRUSIONS DE COLONS SIONISTES DANS LA MOSQUÉE AL-AQSA

LE PARLEMENT ARABE QUALIFIE L'ACTE DE « TERRORISME ORGANISÉ »

Le président du Parlement arabe, Mohamed Al-Yamahi, a vigoureusement dénoncé, lundi dernier, l'escalade préoccupante et systématique des intrusions menées par des colons extrémistes dans les esplanades de la mosquée Al-Aqsa, à El Qods-Est, sous la protection directe des forces d'occupation sionistes, qualifiant ces actes de « terrorisme organisé ».

Dans un communiqué, M. Al-Yamahi a souligné que ces incursions répétées, accompagnées de rituels talmudiques provocateurs, constituent une violation flagrante du statut quo historique et juridique en vigueur à la mosquée Al-Aqsa, affirmant qu'il s'agit d'une forme manifeste de terrorisme organisé. Il a, dans ce contexte, estimé que l'intensification des intrusions ne peut être dissociée de la décision des

autorités d'occupation d'accorder une couverture officielle aux groupes extrémistes, leur permettant d'accomplir des prières à l'intérieur même de l'enceinte sacrée. Le président du Parlement arabe a mis en garde contre ce qu'il a qualifié d'atteinte grave au caractère sacré d'Al-Aqsa, dénonçant une tentative évidente d'imposer par la force une division spatiale et temporelle du lieu saint. Il a également alerté sur la concomitance de cette escalade avec les agressions menées par des colons contre les citoyens palestiniens et leurs biens en Cisjordanie, ainsi que les actes de violence visant des civils sans défense. Appelant à une réaction internationale urgente, M. Al-Yamahi a exhorté les Parlements régionaux et internationaux, l'Union interparlementaire, ainsi que les Nations unies à classer les groupes de colons

extrémistes comme organisations terroristes et à les inscrire sur les listes internationales correspondantes.

Il a, en outre, exigé que l'occupation soit tenue pleinement responsable du soutien et de la protection accordés à ces groupes, estimant que le silence de la communauté internationale face à ces pratiques ne fait qu'encourager l'escalade des crimes et constitue une menace sérieuse pour la paix et la sécurité dans l'ensemble de la région. Rappelant le caractère sacré du lieu, M. Al-Yamahi a réaffirmé que la mosquée Al-Aqsa, dans toute son étendue de 144 douzains, est un lieu de culte exclusivement réservé aux musulmans, soulignant que toute atteinte à ce site ou aux habitants d'El Qods-Est représente une ligne rouge.

Cheklat Meriem

L'ARABIE SAOUDITE APPELLE AU RETRAIT DES TROUPES ÉMIRATS DU YÉMEN SOUS 24H

L'Arabie saoudite a appelé hier les Emirats arabes unis à répondre favorablement à la demande faite par le Yémen de retirer leurs troupes de son territoire sous 24 heures et de cesser tout appui militaire ou financier à une quelconque partie au Yémen.

Dans un communiqué rendu public par son ministère des Affaires étrangères, l'Arabie saoudite a déploré "les pressions imposées par les Emirats arabes unis aux forces du Conseil de transition du Sud en vue de lancer des opérations

militaires aux frontières sud du royaume dans les départements de Hadramaout et Mahra, ce qui représente une menace à la sécurité nationale du royaume, à la sécurité et à la stabilité de la République du Yémen et de la région".

Elle considère les actions menées par les Emirats arabes unis comme "extrêmement dangereuses", affirmant qu'elles "ne correspondent pas aux bases sur lesquelles a été créée la coalition de soutien à la légitimité au Yémen et ne servent pas les efforts visant à garantir la sécurité (de ce pays) et sa stabilité".

Elle a également exprimé son souhait de voir primer la sagesse et les principes de fraternité, de bon voisinage et les relations étroites qui unissent les pays membres du Conseil de coopération du Golfe. Le royaume a dit espérer que l'intérêt du Yémen soit pris en considération.

L'Arabie saoudite a indiqué, dans ce contexte, que toute atteinte ou menace à sa sécurité nationale représentait "une ligne rouge" et qu'elle n'hésiterait pas à entreprendre toutes les démarches et les mesures pour y faire face.

Elle a noté que "la seule voie possible pour résoudre la question est celle du dialogue, dans le cadre de la solution politique globale au Yémen, auquel participeront des acteurs représentant l'ensemble du spectre politique (dans ce pays) dont le Conseil de transition du Sud".